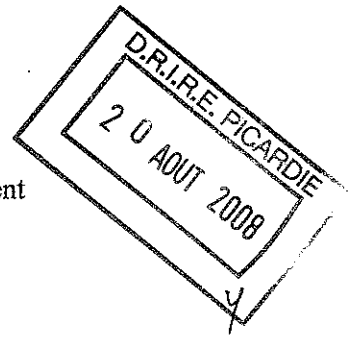
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE




PREFECTURE DE L'OISE

Installations classées pour la protection de l'environnement

Déclaration de changement d'exploitant

LE PREFET DE L'OISE
Officier de la Légion d'Honneur

Vu le code de l'environnement, livres V des parties législative et réglementaire, notamment l'article R.512-68 relatif au changement d'exploitant d'une installation classée pour la protection de l'environnement ;

Vu la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement fixée aux articles R511-9 à R511-10 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 février 1991 réglementant le fonctionnement de l'établissement situé à SAINT-MAXIMIN – ZAET Creil – 500, rue Benoit Frachon;

Vu la déclaration de changement d'exploitant pour l'établissement BAKEMARK INGREDIENTS FRANCE souscrite le 29 juillet 2008 par le directeur de la société A.I.T ;

**DONNE RECEPISSE**

à la société A.I.T, dont le siège social se trouve 7, quai de l'Apport Paris , à CORBEIL ESSONNES 91100, de sa déclaration de changement d'exploitant susvisée.

Les conditions de fonctionnement de l'établissement, imposées au prédécesseur en nom, restent applicables.

Fait à Beauvais, le 11 août 2008

pour le préfet
et par délégation,
le chef de bureau,

Mireille Auregan